

Vivez un Noël en Alsace

au Pays de Thann-Cernay

Marché de Noël de Thann
Du 22 novembre au 24 décembre 2019

Producteurs et artisans locaux, créateurs,
Venez participer à l'un des marchés de Noël les plus authentiques d'Alsace

Le marché de Noël de Thann se tient au pied de la remarquable Collégiale Saint-Thiébaud de Thann. Il a su conserver une taille conviviale et un caractère typique des marchés de Noël alsaciens.

Marché de Noël 2019

Trente chalets répartis sur trois places du centre ville : la place Joffre, la place Saint Thiebaut et la place De Lattre.

Plus de trente animations sur le marché de Noël de Thann, des spectacles les vendredis et samedis soir, des animations les mercredis ... et le Père Noël escaladeur qui attire les foules les dimanches !

Plus de cent animations sur la période « Noël au Pays de Thann-Cernay »

Une ouverture tous les jours dans une ambiance familiale et décontractée

Une communication étendue et variée (radio, TV, presse, web, affichage)

Une décoration unique et de qualité

Plus de 27 000 visiteurs comptabilisés en 2018



Affiche 2018

Le marché de Noël de Thann est organisé par la Communauté de Communes de Thann-Cernay, la Ville de Thann et l'Office de Tourisme.

Ce marché fait partie de l'opération « Noël au Pays de Thann-Cernay », regroupant l'ensemble des animations des 16 communes du territoire.



Vivez un Noël en Alsace au Pays de Thann-Cernay

HORAIRES

Lundi, Mardi Mercredi, Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Mardi 24 Décembre
14h - 19h	14h - 20h	10h - 20h	10h - 19h	10h - 17h

TARIFS

<u>Pour un chalet 3,50 x 2,30 m</u>	<u>Pour un chalet 3,20 x 2 m</u>
Un mois : 600 €	Un mois : 550 €
Une semaine : 150 €	Une semaine : 140 €

Pour faire acte de candidature, établir un courrier comportant les informations suivantes :

- Nom Prénom
- Raison sociale
- Adresse postale
- Courriel
- Numéro de téléphone
- Code SIRET ou Registre des Métiers
- Durée de présence souhaitée durant le marché (1 mois ou 1 à plusieurs semaine(s))
- Présentation de votre société
- Présentation de votre (vos) produit(s), dont l'origine et la fabrication.

Seuls les produits fabriqués de façon artisanale, les produits locaux et ceux en lien avec le thème de Noël seront retenus.

S'il s'agit de votre première participation ou si de nouveaux produits sont commercialisés, merci de joindre également des photographies.

Courrier à envoyer à l'adresse suivante :
Communauté de Communes de Thann-Cernay
3a rue de l'Industrie
68700 CERNAY

Ou

par mail à s.longhi@cc-thann-cernay.fr



DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES 27 avril 2019

Les candidatures incomplètes ou réceptionnées après cette date ne seront pas examinées.

Après examen et validation de votre candidature durant le mois de mai, un dossier d'inscription vous sera retourné, accompagné du règlement du marché.

Vous disposerez d'un **délai de 3 semaines** après réception pour retourner votre dossier, accompagné d'un premier versement.

Tout dossier incomplet ou non retourné dans les délais sera rejeté.
Le chalet sera attribué à un exposant placé sur liste d'attente.